



Moisson

Une dizaine d'oiseaux protégés nichent sur 6 000 ha

M.G. | 07.07.2009, 07h00

| Réagir

Depuis Mantes-la-Jolie, en direction de la Normandie, il suffit de parcourir seulement quelques kilomètres pour découvrir la boucle de Moisson, un petit paradis pour les oiseaux rares et les amoureux de la nature. C'est cet écrin de verdure et de calme situé à trois quarts d'heure de Paris que dévoile, ce soir à Freneuse*, l'agence des espaces verts d'Ile-de-France à l'occasion d'une réunion publique ouverte à tous.

«C'est un site exceptionnel pour sa biodiversité »

Depuis 2006, ce site est classé en zone Natura 2000 ce qui signifie qu'il bénéficie de financements européens pour assurer sa protection. « C'est un site exceptionnel pour sa biodiversité. Une dizaine d'oiseaux protégés y ont élu domicile, comme la fauvette pitchou, l'alouette lulu ou l'oedicnème criard. Ces oiseaux participent à la chaîne écologique. Ils ont tous, à leur niveau, leur importance », note Benoît Lelaure, chargé de mission Natura 2000 à l'agence des espaces verts d'Ile-de-France. Visibles au digiscope, les volatiles profitent des 6 000 ha protégés qui s'étalent sur la boucle de Moisson, de Guernes à la forêt de Rosny-sur-Seine, dans un environnement rarement rencontré en France puisqu'il réunit en un même lieu des sols sableux, secs et entourés de coteaux exposés. Le classement en Natura 2000 autorise de nombreuses opérations de communications en direction du grand public et des financements pour les propriétaires du secteur. Le débroussaillage, par exemple, profitant à la pie-grièche, peut être subventionné à 100 % par l'agence des espaces verts. Pour continuer à profiter de ce site exceptionnel et de ses oiseaux si rares, l'agence des espaces verts demande de ne pas rouler en moto ou en quad, de tenir ses chiens en laisse et de bien rester sur les chemins. « Certains oiseaux nichent au sol, dans les buissons. Marcher dessus ou laisser un chien retourner un nid constitue une réelle menace pour eux », ajoute Benoît Lelaure. *Ce soir à 20 h 30 à la salle des fêtes de Freneuse. Entrée gratuite.

Le Parisien

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2008